

Mini-stages :

Le lycée du Gué à Tresmes organise des mini-stages qui ont pour objectif de faire découvrir les métiers de la filière Hôtellerie-Restauration.

La formation au lycée hôtelier s'articule autour de 3 restaurants d'application et une brasserie d'application qui accueillent des clients tous les midi et 2 soirs par semaine. Le mini-stage se déroule sur une journée durant laquelle le jeune qui souhaite découvrir cette filière est « immergé » dans une classe qui a un service clientèle.

Il sera pris en charge par les professeurs et sera invité à participer à des tâches pratiques s'il le souhaite (découpe de légumes, mise en place d'une table, assemblage d'un plat par exemple). Il découvrira ainsi les métiers de la salle et de la cuisine.

Les cours commencent à 8h30 et se terminent à 14h30 ou 15h30 selon la filière. Lors d'un service du soir, les cours débutent à 15h30 et se terminent à 23h00. Dans le cas d'un mini-stage sur un service du soir, le jeune devra être véhiculé. S'il le souhaite, le stagiaire pourra déjeuner avec les élèves au self de l'établissement pour la somme de 5€.

Les mini-stages auront lieu à compter du mois de décembre 2014. Les demandes d'inscription se font par téléphone ou par mail (coordonnées ci-dessous).

Pour un élève scolarisé, une convention de mini-stage en 3 exemplaires sera envoyée dans l'établissement d'origine du jeune qui la communiquera au représentant légal pour signature et la retournera au lycée du Gué à Tresmes. Pour un jeune non scolarisé, une convention de mini-stage sera envoyée en 2 exemplaires à l'adresse de son domicile ou de celle de son représentant légal pour signature et retour au lycée.

Aucun jeune ne pourra être accepté si la convention de stage n'est pas signée.

Si le jeune a connaissance d'une indisponibilité sur une ou plusieurs dates, il doit en informer au plus vite le lycée du Gué à Tresmes par téléphone au secrétariat du château (01.64.35.54.07) ou par mail (secretariat_chateau@yahoo.fr). Dans ce cas, une nouvelle date pourra être programmée, dans la limite des places disponibles.

A son arrivée au lycée du Gué à Tresmes, le jeune devra se présenter au secrétariat du château.

- Pour la découverte du service en salle, le jeune devra avoir une tenue compatible avec un service en restaurant : pantalon de ville noir ou jupe droite noire, chemise blanche, chaussures de ville noires.
- Pour la découverte de la cuisine, une tenue de cuisine sera prêtée au jeune. Il en a la responsabilité durant la journée et devra la restituer à la fin du mini-stage. Il devra avoir des chaussures résistantes qui couvrent le pied (chaussures de sport, basket...) afin d'être protégé.

Pour toute information, vous pouvez contacter **Mme DUPONT**
par téléphone au 01.64.35.54.07 ou par mail secretariat_chateau@yahoo.fr